

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 067/2022

A la Société Centre d'Appui et Réhabilitation des Infrastructures pour le Développement « CARID Sarl »

Après avoir reçu le contrat du marché n°001/GG/SMPBA/TKKA/CGPMP/2021, conclu avec le Gouvernorat de la Province du Kasai, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre cent deux mille trois cent nonante-quatre, septante-un centimes (USD 402.394,71) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 02/05/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général